

LES AVENTURES DE LA FAMILLE DAKÔTÉ

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE



La médiation citoyenne pour régler un conflit

COMMUNAUTAIRE. Chaque mois, le comité Rayonnement de la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville fait découvrir à la population la richesse de l'offre de services des organismes communautaires à travers les péripéties d'une famille fictive.

Autour de la table, en ce samedi soir de 2026, nous retrouvons la famille Dakoté, Micheline et Michel, avec leurs deux couples d'amis, Nicole et Pierre, ainsi que Luc et Ginette, les voisins d'à côté. Inévitablement, des souvenirs de 2021 refont surface dès qu'il est question du fameux arbre de Michel...

L'année 2021, c'est LA période où sévissait la pandémie mondiale de la Covid-19...

Vous souvenez-vous? Pendant cette période, Michel avait eu des difficultés d'adaptation reliées à la situation de la pandémie et s'était même chicané avec son voisin Luc, pour une question de débris d'arbre émondé sur son terrain.

Luc relate la scène, un sourire coquin au coin des lèvres, se lançant dans une imitation loufoque de Michel qui lui crie après. Sérieusement, ils conviennent tous que lorsque l'on doit faire respecter ses droits, on ne sait pas comment s'y prendre ni où s'adresser...

QU'AURIEZ-VOUS FAIT À SA PLACE?

A- Se renseigner auprès d'un organisme qui fait de la médiation citoyenne

B- S'informer à la municipalité
C- Boudier dans un coin

Dans ce cas précis, vous vous doutez bien que la bonne réponse n'est pas C, mais plutôt A ou B. D'ailleurs, en s'informant à la municipalité, peut-être que celle-ci aurait référé Michel à un organisme communautaire dont les intervenants sont qualifiés pour effectuer de la médiation citoyenne pour ce type de conflits.

Connaissez-vous les organismes qui peuvent vous aider à défendre vos droits dans la région?

ACEF Rive-Sud de Montréal
Consommation et endettement
1 877 677-6394

ACEF Montérégie-Est
Consommation et endettement
1 888 375-1443

AQDR du Haut-Richelieu
Défense des droits des retraités et préretraités
450 658-8509

Centre d'accompagnement et d'assistance aux plaintes Montérégie
Usagers d'établissement du réseau de la santé et des résidences privées pour aînés
1 800 263-0670



Comité chômage du Haut-Richelieu et du Suroit
Soutien pour les demandes d'assurance chômage
1 877 357-1162

Collectif de défense des droits de la Montérégie
Santé mentale
1 833 684-2504

Inclusion
Bénéficiaires de la sécurité du revenu et à faible revenu
450 346-7369

Justice alternative du Haut-Richelieu
Médiation citoyenne et justice pénale pour les adolescents
450 347-1799

Société nationale des Québécois Richelieu/St-Laurent
Protection de la langue française, valorisation de la culture québécoise, sauvegarde du patrimoine. 450 346-1141

Pour en savoir plus, consultez assisto.ca et suivez la famille Dakoté au www.facebook.com/cdchrr

rabaischocs.com Visitez rabaischocs.com et achetez en ligne les certificats-cadeaux des marchands de notre région.

Vous êtes mordus de coupons-rabais, de bons d'achat, de chèques-cadeaux? rabaischocs.com, c'est la façon la plus facile et intelligente d'en obtenir plus pour votre argent.

Encouragez nos commerçants locaux!

En collaboration avec:

LE CANADA FRANÇAIS

Goûtez à la liberté! Utilisez vos certificats-cadeaux au moment qui vous convient.

17\$ pour 10\$

50\$ pour 35\$

100\$ pour 50\$ (service uniquement)

30\$ pour 20\$

15\$ pour 10\$

20\$ pour 15\$

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU ET LES ENVIRONS HAUT-RICHELIEU - JARDINS-DE-NAPIERVILLE

rabaischocs.com

8 - Le 18 janvier 2022 - www.lerichelieu.ca

3-34764

CHRONIQUE COMMUNAUTAIRE



Corporation de
développement
communautaire
Haut-Richelieu-Rouville

Les aventures de la famille Dakôté

Chaque mois, la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville fera découvrir à la population la richesse de l'offre de services des organismes communautaires à travers les péripéties d'une famille fictive...

Autour de la table, en ce samedi soir de 2026, nous retrouvons la famille Dakôté, Micheline et Michel, avec leurs deux couples d'amis, Nicole et Pierre, ainsi que Luc et Ginette, les voisins d'à côté. Inévitablement, des souvenirs de 2021 refont surface dès qu'il est question du fameux arbre de Michel...

L'année 2021, c'est LA période où sévissait la pandémie mondiale de la COVID-19...

Vous rappelez-vous? Pendant cette période, Michel avait eu des difficultés d'adaptation reliées à la situation de la pandémie et s'était même chicané avec son voisin Luc pour une question de débris d'arbre émondé sur son terrain. Luc relate la scène, un sourire coquin au coin des lèvres, se lançant dans une imitation loufoque de Michel qui lui crie après. Sérieusement, ils conviennent tous que lorsqu'on doit faire respecter ses droits, on ne sait pas comment s'y prendre ni où s'adresser...

Qu'auriez-vous fait à sa place?

A- Se renseigner auprès d'un organisme qui fait de la médiation citoyenne

B- S'informer à la Municipalité

C- Boudier dans un coin

Dans ce cas précis, vous vous doutez bien que la bonne réponse n'est pas C, mais plutôt A ou B.

D'ailleurs, en s'informant à la Municipalité, peut-être que celle-ci aurait suggéré un organisme communautaire pour effectuer de la médiation citoyenne pour ce type de conflits.

Connaissez-vous les organismes qui peuvent vous aider à défendre vos droits dans la région?

ACEF Rive-Sud de Montréal
Consommation et endettement
1 877 677-6394

ACEF Montérégie-Est
Consommation et endettement
1 888 375-1443

AQDR du Haut-Richelieu
Défense des droits des retraités et préretraités
450 658-8509

Centre d'accompagnement et d'assistance aux plaintes
Montérégie
Usagers d'établissement du réseau de la santé
et des résidences privées pour aînés
1 800 263-0670

Comité chômage du Haut-Richelieu et du Suroît
Soutien pour les demandes d'assurance chômage
1 877 357-1162

Collectif de défense des droits de la Montérégie
Santé mentale
1 833 684-2504

Inclusion
Bénéficiaires de la sécurité du revenu et à faible revenu
450 346-7369

Justice alternative du Haut-Richelieu
Médiation citoyenne et justice pénale
pour les adolescents
450 347-1799

Société nationale des Québécois Richelieu/Saint-Laurent
Protection de la langue française, valorisation de la culture québécoise, sauvegarde du patrimoine
450 346-1141

Industrie du taxi : Encore faut-il répondre aux 50 millions de courses

En 2019, le gouvernement et le ministre des Transports déposaient le projet de loi 17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile (Loi). La ligne directrice était qu'il y a 50 millions de courses à effectuer au Québec par année et que l'avenir était aux taxis. Cette destinée s'incarnait dans une même loi à la fois pour le taxi et pour Uber, soit le Transport rémunéré de personnes par automobile.

Or, depuis ce temps, plusieurs facteurs, dont la majeure partie était prévisible, font que l'industrie du taxi n'arrive pas à répondre à la demande, particulièrement en région.

Plusieurs facteurs ont mené à un exode des chauffeurs de taxi. Le premier coup de barre est arrivé lors de l'octroi de la compensation offerte aux propriétaires de permis de taxi. En effet, plusieurs chauffeurs ont décidé de prendre leur retraite bien méritée à la suite de la compensation offerte par le gouvernement.

Dans un deuxième temps, la rigidité administrative, la réglementation serrée, l'arrivée de système d'enregistrement des ventes et la perte de rentabilité due au retard de la modulation

de la tarification du taximètre ont poussé plusieurs chauffeurs à quitter les rangs pour se tourner vers d'autres domaines ou se tourner vers les Uber de ce monde en quête d'un gazon plus vert. Cette quête chez Uber n'a pas duré pour la grande majorité, car les salaires ne sont guère mieux de l'autre côté de la clôture.

Finalement, comble du malheur, la pandémie de la COVID-19 pousse plusieurs chauffeurs à la retraite ou à se réorienter vers d'autres secteurs moins à risque.

En conséquence, la flotte de taxis a rétréci de 40 %, tout comme le nombre de courses, dont le nombre totalise maintenant 30 millions. Or, les taxis restants ne sont pas suffisamment nombreux pour couvrir les heures non payantes, ce qui occasionne un nombre important de ruptures de service dans plusieurs régions du Québec.

Tout d'abord, dans plusieurs régions du Québec, il existe des enjeux d'offres de service dans le transport adapté qui se traduisent en conséquences directes sur l'offre de service pourtant déjà précaire en transport alternatif et en soins préhospitaliers d'urgence (ambulance).

Ajoutons à cela la prise de risque par les citoyens qui décident de prendre leur voiture au lieu d'attendre des heures à la sortie des bars ou à la fin d'une soirée bien arrosée. Il y a aussi les personnes âgées et les personnes seules qui se fient sur le taxi pour faire leurs courses.

Dans tous les cas, nous nous retrouvons avec 30 millions de courses pour lesquelles il est difficile d'offrir un service, voire impossible dans bien des cas.

Devant ce constat, le ministre croit-il toujours que le gouvernement donne les outils appropriés pour assurer la vitalité et la pérennité de l'industrie? Est-il convaincu que le client et le patient sortent gagnants de cette situation et figurent au centre des priorités?

Georges Tannous, président de l'Association des taxis des régions du Québec (ATRQ)

Mohamed Dardari, vice-président de l'ATRQ

Serge Lebreux, vice-président et porte-parole de l'ATRQ



Beau à faire frissonner

Les airs « féériques » du bassin de Chambly par un matin à moins 25 °C. (Photo : Lucie Santerre)